



Phase Administrative	Département de la HAUTE-VIENNE
Avant Projet	COMMUNE DE St GENEST-SUR-ROSELLE
* Arrêt du projet	
Approbation	

**REGLEMENT
DOCUMENT GRAPHIQUE
Planche NORD**

- Légende**
- Zone U1 - secteur du centre-bourg
 - Zone U2 - secteur d'extension de l'urbanisation
 - Zone Ue à vocation économique
 - Zone 1AU - à urbaniser à court terme accompagnée d'une OAP
 - Zone 2AU - à urbaniser à long terme
 - Zones 2AUE - à urbaniser à long terme à vocation économique
 - Zone A - Agricole
 - Zone Ah - STECAL à vocation touristique
 - Zone N - Naturelle
 - Zone NI - zone naturelle à vocation de loisirs
 - Zone Nh - STECAL à vocation touristique
 - Emplacement réservé
 - Espaces Boisés Classés selon l'article L130-1 du CU
 - Haies repérées au titre de l'article L151-23 du CU
 - Bâtiments repérés pouvant changer de destination au titre de l'article L151-11 du CU
 - Eléments patrimoniaux repérés au titre de l'article L151-19 du CU
 - Constructions non cadastrées

Echelle 1:5 000	P.L.U.
29/09/2019	PLAN LOCAL D'URBANISME